



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°169

Avril - Mai - Juin





N° 169

Avril 2015

**B
U
L
L
E
T
I
N**



**D
E
C
O
N
T
A
C
T**

Sommaire	page	2
Mot du Président		3
Billet d'humeur		4
Rappel cotisation 2015		5
Cérémonie en hommage aux « Soldats morts au service de la Paix		5
Nouvelles du Camp Marche		6
Nouvelles de la Fraternelle des 3 ^{ème} , 6 ^{ème} , 9 ^{ème} et 12 ^{ème} Chasseurs à Pied (TOURNAI)		7
Nouvelles de la Fraternelle des 1 ^{er} , 4 ^{ème} , 7 ^{ème} et 10 ^{ème} Chasseurs à Pied (MONS)		7
Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2015		8
Banquet ANCAP 2015		11
Cérémonie à Flénu		12
Concert caritatif le samedi 14 mars		13
Un petit rappel sur notre « Musée des Chasseurs à Pied »		14
Esprit – Traditions – Souvenirs		14
Journée retrouvaille 2015		18
Agenda des activités 2015 de l'Harmonie		19
VERITE !		20
HUMOUR !		21

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE
 Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi
 Tel et Fax : 071/300748 Site internet : www.chasseurs-a-pied-belges.be





LE MOT DU PRESIDENT

Un article de Monsieur Jean HONBON paru dans les Annonces de l'Ourthe m'a interpellé et je voudrai le partagé avec vous. Le voici :

ET SI ON METTAIT PAPY AU FOND DU JARDIN !

« Il y a quelques dizaines d'années seulement, nombre de familles avaient leurs « vieux » à la maison (qui était souvent le leur !).

Les enfants et les petits-enfants les entouraient le plus souvent de leurs bons soins.

Les « vieux » essayaient de se rendre encore utiles, mêmes impotentes les mamies épluchaient les pommes de terre, les papys remettaient un clou ou sortaient le chien.

Aujourd'hui, souvent à contre cœur, les aînés vont se terrer dans l'un ou l'autre « mouroir ».

En Flandre, les autorités, des entreprises privées (tout est bon pour se faire du fric), des représentants de la santé se penchent sur une idée qui selon eux contenterait tout le monde.

Pourquoi ne pas mettre Papy (ou Mamie) dans le fond du jardin ?

Comment n'y avait-on pas encore pensé ?

Dans un conteneur, entre les outils et le clapier des lapins !

Ce serait chouette dans un conteneur, ils seraient près de leurs enfants qui ne devraient plus perdre de leur temps si précieux pour aller les saluer en vitesse dans une maison de repos. Surtout que ces maisons sont très onéreuses. Ce qui fait diminuer l'espoir d'un héritage plus ou moins conséquent.

Ah, si encore on pouvait s'en débarrasser, comme dans les boutiques de seconde main...

Évidemment, tout le monde n'a pas de jardin... surtout qu'il ne faudrait pas qu'il soit trop petit, avec le conteneur trop près de la maison.

Ce qui donnerait aux vieux l'envie de venir souvent « déranger ! ».

Ils auraient tout dans leur petit nid, un vase avec des fleurs en plastique, une chaise percée et une télé noir et blanc, ils s'endorment quand même au milieu d'un film...

D'autres déjà voudraient reprendre l'idée, pour y caser des enfants handicapés, des grabataires, des victimes d'accidents.

Nous vivons une époque formidable ! »

Et vous, qu'en pensez-vous ?

« Chasseur un jour, Chasseurs toujours »

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





Billet d'humour

Quel avenir?

Les relations humaines sont multiples, complexes, confuses, et souvent mal comprises.

Historiquement, il y a toujours eu de la maltraitance.

Les victimes se trouvent parmi les faibles, les vulnérables: les esclaves (voir les mines au Congo), les pauvres, les handicapés, les enfants, les femmes, les vieillards, les prisonniers, les animaux...

Depuis un certain temps « on » parle de bienveillance: avoir de l'empathie pour les autres: comprendre, agir, respecter, aider, tolérer, cette attitude devrait être sociale et pas seulement individuelle. Tous ceux qui ont un « pouvoir » sont impliqués: les institutions, la justice... Bref, les responsables en général.

« L'homme de bien ne demande rien qu'à lui-même ; l'homme de peu demande tout aux autres » (Confucius) .

Malheureusement, les événements récents en France, en Belgique, en Afrique, au Moyen-Orient, aux Etats-Unis... un peu partout relèvent toujours de la maltraitance!

Des tueries, des décapitations, des pillages, des enlèvements, des viols, des destructions de monuments historiques ou religieux...

Il y a des réactions...timides...et souvent insuffisantes.

En fait le « pouvoir » nous offre des distractions, par exemple les jeux à domicile, les sports, comme à Rome dans l'Antiquité.

Rappelez-vous le calicot lors de la rencontre Standard-Anderlecht (25.01.2015) représentant un « être » qui avait «décapité » Defour. Dégoûtant!

Il y a aussi les émissions de découvertes de nouveaux talents de la chansonnette.

La publicité nous invite à un goût de luxe : voitures, voyages, vêtements, gadgets aussi inutiles que superflus...

Entre-temps, les prix s'envolent: nourriture, loyers, taxes, assurances, électricité, chauffage, eau...

Les syndicats se plaisent à désorganiser en multipliant les actions pour « défendre » des groupes sociaux différents sans souci pour les non-grévistes et tous ceux qui veulent aller travailler.

Les partis politiques nous proposent des « solutions » variables qui restent sans effet et/ou sont contradictoires et à venir.

Par contre, les impôts sont en progression constante, tout comme le nombre de pouvoirs (cinq), les intercommunales, la quantité de ministres et les nominations partisans sans trop se soucier de la compétence, de l'efficacité, de l'intérêt réel des citoyens. Il ne faut pas oublier les détournements, la corruption, la prévarication, les libéralités des cabinets ministériels pléthoriques et le chômage (surtout parmi les jeunes).

Winston Churchill en 1940

proposait « Du sang, du travail, des larmes et de la sueur ».

Du sang: on en a. Du travail: de moins en moins. Des larmes, oui, ça soulage...un peu.

De la sueur: aussi, à force d'enrager.

Le râleur.





Cotisation 2015

COTISATION 2015

La cotisation pour l'année 2015 est maintenue à 10 € minimum
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

« Cotisation 2015 »

Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation

Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.

Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre



Cérémonie en hommage aux « Soldats morts au service de la Paix

Une cérémonie d'hommage aux soldats morts au service de la Paix aura lieu au Camp Roi Albert le 21 Avril prochain.





Nouvelles du Camp Marche

2015 débute en « position d'attente et d'économies drastiques », attente du plan stratégique du ministre et nouvelles mesures d'économie. Il va sans dire que chaque « pilier » de la Défense donne des directives sans aucune coordination avec les voisins. C'est au « plus bas échelons » d'intégrer « horizontalement » (c'est bien dit) avec plus ou moins de bonheur ...

Le principe « militaire » de base : un chef, une mission, des moyens est oublié par la toute grande majorité des piliers.

Tendance générale : compenser le manque de moyens budgétaires par une augmentation des prestations du personnel. Donc des missions...Le tout dans une situation d'économies tous azimuts. Paradoxal n'est il pas, comme diraient nos voisins d'outre-manche.

Le 20 Janvier, le nouveau ministre de la Défense effectuait une courte visite au Camp Roi Albert, l'occasion de lui présenter nos réalités et le quartier. Le 24 Février, le Commandant de la Composante Terre rendait visite au Camp seul, cette fois. Le moment de lui montrer en détail les talents et réalisations diverses de l'unité. Tout ce que nous faisons en plus par rapport aux missions initiales. La nécessité d'être auto suffisant dans un maximum de domaines.

Des projets pour 2015 ? Oui, sur base de nos capacités et de celles des unités du génie. Etant donné que les budgets d'investissement sont nuls, inutile d'espérer voir surgir de terre des nouveaux bâtiments.

Nous développons un parcours de « battle run » au départ du « tournant de la mort » (bien connu de tous), avec des axes de progression passant par la ferme de Strasbourg et mener à une première position de tir à hauteur du chemin allant vers Bourdon (tout le monde suit, c'est le moment de ressortir vos cartes du Camp, sinon il faudra attendre le 18 Septembre. Continuer le village FIBUA sur le site « Marchetti » en priant pour disposer d'un minimum de budget. Continuer l'aménagement du stand grenade en l'adaptant au tir simultané de la grenade 40 mm (via un « lanceur » se trouvant sur l'arme) et le tir au fusil (l'arme sur laquelle se trouve le « lanceur »). Plus tout le reste : entretien, améliorations diverses, ...etc.

Futur. Réservez dès à présent les dates des 06 et 18 Septembre. Le 06 Septembre, marche ADEPS « plus, plus ». Exposition diverses : véhicules et matériels militaires, historique (création et évolution du Camp, Albert 1^{er} et Chasseurs à pied), partenaires (DNF, Concessionnaires, ...). Marche, jogging, orientation.

Même si vous ne souhaitez pas marcher, c'est l'occasion de découvrir ou de faire découvrir le Camp.

Le 18 Septembre sera consacré à l'aspect officiel de la commémoration. La matinée vous permettra de découvrir les installations du Camp. Cela se terminera par une prise d'arme qui sera aussi l'occasion de prendre congé de notre RSM.

Qui vivra, verra.

Michel VANHERCK

Major

Chef de Corps





Nouvelles de la Fraternelle

des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied (TOURNAI)

Ce 01 avril, se déroulait la fête des Ptit Chasseurs à TOURNAI. Avec la Fraternelle du 3e, 6e, 9e et 12e Chasseurs à pied nous avons partagé un moment de souvenir au monument du Ptit Chasseur au Qu Ruquoy à Tournai avant de profiter d'un bon repas de corps à Brunehaut. Merci aux anciens et aux membres de cette Fraternelle pour leur chaleureux accueil.



des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied (MONS)

Fastes de la Fraternelle des 1^{er} – 4^{ème} – 7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied à MONS

Cette année, la Fraternelle fêtera le 9 Mai ses 81 printemps.

Programme des cérémonies

Le rendez-vous est fixé sur le parking de la Place des Chasseurs à MONS.

10h45 : Rassemblement Place des Chasseurs

11h00 : Cérémonie au Monument des Chasseurs

11h15 : Mouvement vers la caserne « Major SABBE » située au « Carré des Arts »

11h30 : Cérémonie au Mémorial « Major SABBE »

11h40 : Fin des cérémonies

Banquet de la Fraternelle au foie gras

Pour les participants au banquet le rendez-vous est fixé au Restaurant »l'Envers du Décor « situé Chaussée de Bruxelles, 40 à 7061 CASTEAU.





11h40 : Fin des cérémonies et mouvement vers le Restaurant « l'Envers du Décor »

12h30 : Apéritif

13h00 : Banquet

18h00 : Fin de la « journée souvenir »

Au MENU :

Crémant de Loire & mise en bouches
Ravioles aux queues d'écrevisses, jus safrané et ciboulette
Caille farcie au foie gras
Lasagne de courgette au safran, pommes grenailles au romarin
Tulipe au pralin, caramel et brésilienne maison
Café & mignardises
½ bouteille de vin & eaux inclus

Prix : 50 €

Le paiement sert d'inscription et est à régler pour au plus tard le 01 Mai 2015 au compte de la Fraternelle :

BE51 0016 5282 8062



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015

Accueil et Introduction

Il est 11:10 lorsque le président ouvre la séance en accueillant les membres désireux participer à l'Assemblée Générale.

Désignation suite procurations

Plusieurs membres ont demandés à être représenter lors de cette AG.

Monsieur SOMME sera représenté par Monsieur GUERLOT

Monsieur D'HAESE sera représenté par Monsieur DANNAU

Monsieur BERTINCHAMPS sera représenté par Monsieur COWEZ

Monsieur RANWEZ sera représenté par Monsieur HANOTEAU

Monsieur STIENNON sera représenté par Monsieur DEFFONTAINE

minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2014

Membres décédés en 2014 :

Monsieur MULLIER : le 08 Janvier

Monsieur DE BAERE : le 28 Janvier

Monsieur LAMBOTTE : le 23 Février





Monsieur HUMBLET : le 20 Août

Monsieur DAUBRESSE en Octobre

Démission d'un administrateur

Pour raisons personnelles, Monsieur Jacques HENRIET se retire du conseil d'administration comme administrateur mais assure rester membre de l'Amicale.

Merci à Jacques pour le travail accompli.

Candidature d'un administrateur

Monsieur CHEVALIER Bernard présent Monsieur VANDERWEYDEN Gérard comme Administrateur et c'est à l'unanimité que Monsieur VANDERWEYDEN Gérard est élu.

Situation des membres en ordre de cotisation

A ce jour plus de 160 membres sont en ordre de cotisation.

Aucunes remarques n'ont été formulées et dès lors, le PV de l'AG 2014 est approuvé.

Renouvellement de la moitié du conseil d'administration

Messieurs CHEVALIER – DENAMUR – VAN der STRAETEN – DANNAU – OLEFS – BERTRAND et COWEZ sont membres démissionnaires et rééligibles.

Aucuns ne présentant sa démission, ils sont réélus pour 02 ans.

Compte-rendu des activités 2014

Le compte-rendu des activités 2014 a été publié dans le Cor de Chasse N° 168.

Bilan et projets du musée des chasseurs à pied

Bilan des activités du musée, des travaux effectués et des dépenses liées au bon fonctionnement en 2014 :

Projets réalisés en 2014 :

L'inauguration de la nouvelle salle de Traditions 1^{er} et 3^{ème} Chasseurs à Pied le 3 août 2014 fût réalisée par Madame Daspremont, Bourgmestre f.f., le Major Vanherck , Chef de Corps du Camp Marche-en-Famenne, et M. Alfred Deschamps, Vice-président de la Fraternelle 3-6-9-12 ChP. L'exposition dédiée à la première guerre mondiale fut certainement le plus gros projet réalisé en 2014 dans le cadre du musée. Au départ, cette pièce était occupée par du matériel appartenant majoritairement au CRORC et il a fallu d'abord le déménager vers une pièce du bâtiment des archives. La suite, vous pouvez l'imaginer, fut de restaurer entièrement cette cave située à côté de la salle de Traditions 2^{ème} ChP. L'électricité, la peinture, le déménagement des vitrines des anciens Gendarmes, furent réalisés en huit mois par l'équipe musée renforcée par les anciens Gendarmes.

Cette salle de Traditions 1^{er} et 3^{ème} ChP présente donc :

1°) des vitrines comportant des mannequins et objets du 1^{er} ChP, des documents, des récits et témoignages de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

2°) une vitrine consacrée au personnel soignant de 1914-18 : infirmières, médecins, brancardiers, ... souvent oubliés ...

3°) une vitrine de la Gendarmerie : elle présente des costumes d'époque avec équipements divers spécifiques pour rappeler la participation des Gendarmes au premier conflit.





Liste des travaux et améliorations techniques du musée :

La mise aux normes de sécurité devait impérativement s'effectuer vu les responsabilités prises par les membres du bureau et du CA en cas d'incident ou accident grave survenu aux personnes. Ce poste a été particulièrement onéreux pour l'ANCAP, mais nécessaire pour respecter les lois Belges.

La liste des travaux comporte :

1°) le remplacement des lampes de sécurité en cas de coupure de courant. Les lampes existantes dataient de 1992 et étaient inefficaces suite à un essai technique. Il a été constaté que les accumulateurs étaient défectueux, vu leur grand âge !

De plus, les deux salles de Traditions (1^{er} et 3^{ème} ChP, 2^{ème} ChP) n'étaient pas encore équipées de ce système, donc l'extension a déjà été réalisée en 2014. Prix : achat compris dans l'investissement global de la rénovation de la salle de Traditions 1^{er} et 3^{ème} ChP : 1616,01€

2°) achat de quatre extincteurs à eau pour l'ensemble du musée : auparavant, il n'existait qu'un seul extincteur au carbone pour tout le musée, ce qui était insuffisant. Prix : 416,29 €

3°) remise en état du système d'alarme (remplacement des 3 sirènes) et extension vers la nouvelle salle de Traditions 1^{er} et 3^{ème} ChP. Prix : 1038,84 € La dernière sirène fonctionnelle avait rendu l'âme en 2014, les deux autres n'étaient plus opérationnelles depuis longtemps. Pour la protection des collections et pour l'assurance, cet investissement était aussi obligatoire.

4°) Les logos et pictogrammes de sécurité ont été aussi augmenté.

5°) le remplacement d'une partie de l'éclairage à l'accueil suite à une chute de plaques de plâtre.

6°) l'entretien de l'ancienne chaudière au gaz est aussi obligatoire chaque année. Prix : 148,55 € 7°) Réparation et remplacement de matériel divers du musée tel que lampes, tubes fluorescents, ... Prix : 783,20 €

Liste des dépenses liées au fonctionnement du musée et des activités ANCAP :

1°) assurances incendie – personnel - protection juridique : 996,72 €

2°) entretien extincteurs : 35,32 €

3°) à tout cela, il faut ajouter la photocopieuse, le téléphone, les gerbes, les produits d'entretien, ...

Pour vous informer davantage de toutes les dépenses, le Président ANCAP et le Trésorier vous renseigneront encore mieux, cette liste ayant été développée afin de faire prendre conscience des grandes difficultés de gestion de notre ASBL ANCAP qui ne peut pas faire de miracles mais qui tente de sauver au mieux les Traditions et le Patrimoine de tous ces Régiments de Chasseurs à Pied en améliorant techniquement le porche de la caserne Trésignies avec ses faibles moyens financiers.

Philippe Van der Straeten

Bernard Chevalier

Pôle pour la Mémoire

L'assemblée générale du Pôle pour la Mémoire aura lieu le samedi 14 Mars 2015 à 10:00Hr à la caserne Trésignies dans la salle Tradition 2Ch.

Approbation des comptes 2014 « Mr Guerlot » et décharges des vérificateurs aux comptes

Les comptes 2014 ont été contrôlés par Mrs GUERLOT et DENAYER et trouvé exact.





Remarque de Mr GUERLOT : il serait judicieux de programmer une réunion de bureau au mois de juin 2015 afin d'établir une procédure de travail dans la gestion. Remerciements aux contrôleurs.

Désignation des vérificateurs aux comptes Prévisions budgétaires 2015

Mrs GUERLOT et DENAYER se présentent et sont désignés « contrôleurs des comptes 2015 ».

Participation 170^{ème} Anniversaire des combats de SIDI BRAHIM

L'amicale aurait voulu participer aux cérémonies de la SIDI-BRAHIM le 19 septembre prochain mais à la demande de la FNAC (Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs), cette participation est remise à l'année prochaine.

Divers

La cotisation ne subira pas d'augmentation en 2016, elle restera à 10, euros.

Assemblée générale et Banquet 2016 est programmée le 05 Mars 2016.



C'est au « Petit Versailles » que notre banquet annuel de l'ANCAP s'est déroulé ce samedi 7 mars.

Il était 12 heures 30, après avoir siroté un (ou plusieurs) apéritifs et déguster de succulents amuse-gueules que nous sommes passés à table.

Comme à chaque fois, le menu qui nous fût servi régalât nos papilles gustatives, d'autant qu'un divin nectar « blanc ou rouge » nous était versé à satiété.

Qui plus est, nous avons bénéficié d'un beau soleil et d'une chaleur printanière et ce, à la plus grande satisfaction des fumeurs qui, obligatoirement, devaient « prendre l'air » pour assouvir ce fumeux (et couteux) besoin. (Nos multiples gouvernements les remercient de maintenir le cap en n'abandonnant pas le tabac).

A l'intérieur, l'ambiance était parfaite et les conversations allaient bon train.

Vint ensuite le moment de la tombola ... et comment résister aux charmes de nos bénévoles vendeuses. Par contre, pour la réception des lots, pas de charmantes dames en perspectives, ... mais leur mari (moins agréable à regarder !!!).

En fait, une très agréable journée passée dans la bonne humeur autour d'une bonne table.





Cérémonie à Flénu

Ce samedi 31 janvier, cela fait déjà 18 ans que, jour pour jour, le Caporal Olivier GOSSYE perdait la vie à VUKOVAR sous les coups d'un sniper Serbe, alors qu'il était en mission de paix au sein de l'ONU.

Outre sa famille, ses proches et ses amis, nous étions nombreux à être présents pour nous souvenir de lui. Non seulement les anciens de la Cie QG-2Ch, mais également ceux, qui comme lui servaient en Ex-Yougoslavie.

Au cimetière de Flénu, où une délégation d'anciens combattants avec leurs drapeaux nous attendaient, nous nous sommes recueillis sur la tombe de notre ami disparu.

Après plusieurs dépôts de fleurs, une trompette interpréta le « Au Champs » ainsi que le « Last Post », pendant que, en hommage à Olivier, nous respectons une minute de silence.

Cette cérémonie du souvenir terminée, nous nous sommes retrouvés pour prendre le verre de l'amitié et échanger de nombreux souvenirs.

Que dire encore ; que contrairement à ce que la météo nous annonçait, c'est en l'absence de neige et la présence d'un timide soleil que ces retrouvailles se sont déroulées.

Dans un an, à la même date, nous serons présents pour un nouvel hommage à notre ami disparu à la fleur de l'âge.





Concert caritatif le samedi 14 mars

Dans le cadre des commémorations du centenaire du premier Conflit mondial, un concert caritatif a été organisé à « La Ruche Verrière » de Lodelinsard.

En collaboration avec l'ANCAP, l'Harmonie du 2^{ème} Chasseurs à Pied de la Ville de Charleroi nous a offert un concert de choix.

Placée sous la direction de son Chef de musique Dominique SOTTIAUX, l'Harmonie nous a interprété les œuvres suivantes :

Dans une première partie du programme nous avons pu apprécier :

- Hawaii Five-O (Mort Stevens ; arrangement Victor Lopez)
- Crescendo (Petrus de Vleeschouwer)
- September Song (Kurt Weil ; arrangement Jeffrey Kaufman)
- La Marche du 13^{ème} de Ligne
- La Marche du 1^{er} Régiment de Grenadiers
- Pops in the Spots (arrangement Roland Kernen)



Vint ensuite une pause tant pour les musiciens que pour les spectateurs.

La seconde partie nous offrit les œuvres suivantes :

- La Marche du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied
- En voiture
- Stop the Cavalry (Jona Lewie ; arrangement Jürgen Ramin)
- La Marche de l'Ecole Royale Militaire
- La Marche des Bérets verts
- La Marche des Chasseurs Ardennais
- Vive la France (arrangement Frank Bernaerts)



En l'absence de notre Président, ce fut notre ami Henri COWEZ, Secrétaire de l'ANCAP, qui prononçât le petit discours d'accueil ainsi que celui des remerciements adressés tant aux musiciens qu'aux spectateurs.

Un petit regret cependant ... mais restons positif ... nous dirons que la salle était à moitié pleine !!!





Sites internet et Facebook :

<http://www.chasseurs-a-pied-belges.b>

Facebook musée des Chasseurs à Pied

Facebook Pôle pour la Mémoire

Contacts :

Président ANCAP : president.ancap@chasseurs-a-pied-belges.b

Conservateur Musée : conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.b

Conservateur Adjoint Musée : conservateur_adjoint1.musee@chasseurs-a-pied-belges.b

Tarif :

Adulte : 2 €

Groupe (minimum 10 personnes) : 1,5 €

Membre ANCAP : 1,5 €

Jeune (de 12 à 16 ans) : 1 €

Enfant (jusque 12 ans) : 0,5 €

Jours et heures d'ouverture :

Les lundi et jeudi (non fériés) de 14h00 à 17h00

Le samedi (non férié) de 10h00 à 13h00

Visite de groupe possible en semaine uniquement sur rendez-vous en contactant le Président ou les Conservateurs par email ou en téléphonant au 071/30.07.48 pendant les heures d'ouvertures du musée.

Cdt® CHEVALIER Bernard

Conservateur Musée



Parcours et Souvenirs militaires d'Henri BAUDOUX de 1931 à 1943

Extraits des souvenirs rassemblés par son fils Michel BAUDOUX

Le 26 septembre 1930, Henri Baudoux est désigné pour accomplir son service militaire avec la classe de 1931.





Il est incorporé au 3^{ème} Chasseurs à Pied à Tournai le 18 août 1931 en qualité d'aide comptable pour un service d'une durée de 8 mois. Il sera donc démobilisé le 28 avril 1932.

Comme tout milicien il participera durant son service à tous les exercices militaires et exécutera, de même, une bonne variété de corvées.

Ayant un niveau d'instruction supérieur à la moyenne, il faillit être incorporé dans le peloton des élèves-officiers au sein du Régiment. Comme l'inscription dans ce peloton signifiait un allongement de 4 mois de son service militaire, Henri Baudoux déclina la proposition qui lui était faite.

En 1934 et en 1936, il est rappelé sous les armes afin de participer aux périodes de rappel.

Le 27 septembre 1938, la mise sur « Pied de Paix Renforcé » (PPR) de l'armée est décrétée. Cette « PPR » consistait à rappeler sous les armes les trois dernières classes mises en « congé illimité ». La mesure prise voulant qu'aucune « grande puissance en particulier » ne pourrait justifier une quelconque réclamation diplomatique.

La seconde phase étant la « Mobilisation totale » avec le rappel des 4 classes précédentes dans les dépôts et les parcs divisionnaires ainsi que 7 classes encore plus anciennes pour l'armée de forteresse (Liège, Namur et Anvers).

Le 3^{ème} Chasseurs à Pied et ses dédoublements sont cantonnés à Tournai, à Ath ainsi qu'au Parc de Ponchau (Attré). Le 6^{ème} Chasseurs à Pied composé des classes 35 à 32 se trouve cantonné à Isières. {Bien que dédoublement du 2^{ème} Chasseurs à Pied, le 5^{ème} Chasseurs se trouve cantonné à Brugelette}

L'alerte étant passée, le mardi 4 octobre 1938, l'armée fut remise sur Pied de Paix et les classes rappelées mises en congé illimité.

Le 03 septembre 1939, la Belgique déclare sa neutralité et la « Mobilisation générale » est décrétée. Débute alors ce que d'aucun appelleront la « Drôle de Guerre » avec la déclaration de guerre de la France et de la Grande-Bretagne à l'Allemagne.

Une longue et étrange période d'attente s'installe jusqu'à l'invasion de la Belgique par l'Allemagne le 10 mai 1940.

Pour Henri Baudoux, la « Drôle de Guerre » se passera de la manière suivante ; appartenant à la classe 1931, il se trouve affecté au 9^{ème} Chasseurs à Pied le 01 septembre 1939.


Le 08 novembre 1939, il est mis fin à son congé illimité et il rejoint Ath où il est mobilisé.

Le 21 décembre 1939 il est nommé caporal et nommé sergent le 26 mars 1940. Il est alors affecté à la 8^{ème} Compagnie, elle-même affectée à l'Etat-Major du Bataillon.

La vie en garnison à Ath sera d'une courte durée comme le montre le relevé des mouvements effectués par le 9^{ème} Chasseurs à Pied entre le 01 décembre 1939 et le 30 avril 1940.

- du 01/12/39 : cantonné à Pinte
- le 06/12/39 : mouvement de Pinte vers Nevele
- le 07/12/39 : mouvement de Nevele à St Georges
- du 09/12/39 au 04/01/40 : cantonné à Bruges
- le 05.01.40 : mouvement de Bruges à Gooik
- du 06 au 12/01/40 : cantonné à Gooik
- le 13/01/40 : mouvement de Gooik vers Bruxelles
- du 14 au 24/01/40 : caserné à Bruxelles
- le 25/01/40 : mouvement de Bruxelles vers Londerzeel
- le 26/01/40 : mouvement de Londerzeel vers Kiel
- le 27/01/40 : mouvement de Kiel vers Kruisweg-Lillo
- du 27/01/40 au 30/04/40 : cantonné à Kruisweg-Lillo



 Le 9^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied servit sur le canal Albert.
Du 10 au 16 mai 1940, il se trouve en cantonnement à Lillo qui est un village situé sur la rive droite de l'Escaut, près d'Anvers. Lillo se composait à l'époque de trois agglomérations : « Fort-Lillo », « Oud-Lillo » et « Kruisweg-Lillo ».

De Lillo, le 9^{ème} Chasseurs à Pied se replia vers Melsele (18 mai), Zwijndrecht (combat), Maldegem (attaque allemande en provenance de Adegem), canal Gand-Terneuzen à Sluiskil et Philippinne (20 et 21 mai), canal de dérivation de la Lys (23 - 24- 25 mai), contact avec l'ennemi (26 mai), attaque allemande depuis Adegem, repoussée (27 mai), position au Nord-Est d'Assebroeck, ordre de capitulation le 28 mai.

Le Régiment se rend à Ursel pour y être démobilisé.

Capitulation et Capture

Henri Baudoux fut fait prisonnier à Ursel le 28 mai 1940, date de la capitulation. Avec un groupe de prisonniers, il fut conduit en barge vers la captivité.

Sur la barge qui les conduisait vers l'Allemagne il n'existait aucune hygiène et donc aucune présence de toilette pour se soulager. De même aucun ravitaillement en eau et nourriture n'y était prévu. C'est ainsi qu'afin de s'abreuver, les prisonniers en étaient réduits à filtrer l'eau du Rhin dans une gourde.

Après avoir été débarqué, les prisonniers purent enfin se désaltérer et se laver dans des baquets remplis d'eau.

La suite du parcours s'effectuât en train. Lors des haltes dans de petites gares, il n'était toujours pas possible de se désaltérer car les robinets d'eau portaient la mention « eau non potable ».

Enfin arrive la fin du parcours pour le prisonnier Henri Baudoux et ses compagnons d'infortune.

Le 13 juin 1940 il arrive comme prisonnier au « **Stalag X B** » se trouvant à Sandbostel, près de Bremervörde.

Sandbostel est une municipalité de Basse-Saxe au Nord-Ouest de l'Allemagne ; située à 43 Km au Nord-Est de Brème et à 60 Km à l'Ouest de Hambourg. La localité se trouve sur la rive droite du fleuve Weser.





Journée de lessive à Groß Mackenstedt. Henri Baudoux est au second rang, à la droite de la photo.

Le Stalag X B servait de camp de prise en charge, de triage et d'administration des prisonniers de guerre. Les prisonniers y étaient immatriculés et photographiés avec le matricule attribué. Les prisonniers (sous-officiers et la troupe) étaient ensuite répartis en commando de travail et disséminés dans le Nord de l'Allemagne.

Henri Baudoux fut affecté au commando de travail 88 travaillant pour une coopérative agricole située à Groß Mackenstedt (17 Km de Brème).

Au Stalag, l'horaire journalier était le suivant :

- 07 Hr : lever
- de 08 à 12 Hr : travail
- de 12 à 13 Hr : pause
- de 13 à 17 Hr : travail
- 22 Hr : extinction des feux

Le 18 juin 1940, le commando 88 est transféré sur son lieu de travail à Groß Mackenstedt et réparti dans des fermes pour remplacer la main-d'œuvre allemande mobilisée.
Henri Baudoux connut deux fermes et fut bien traité dans chacune d'elle.

Le 11 février 1941, Henri Baudoux est transféré à l'infirmerie du camp de Sandbostel ; mais est de retour, en bonne santé, au commando 88 le 24 février.

Du 07 au 16 juillet 1941, Henri Baudoux est hospitalisé au « Delmenhorst Krankenhaus » pour mastoïdite.

Le 22 juillet, transfert au Lazaret du Stalag X B, car il pourrait avoir y été mis en quarantaine pour cause de typhus.

Le 08 avril 1942, affaibli par la maladie il est de retour au Stalag X B où la vie au camp y est, selon lui, plus pénible qu'à la ferme, surtout du point de vue de la faim, de l'ennui et de la monotonie.

A partir de mai 1942, différentes lettres de rapatriés signalent à la famille d'Henry Baudoux que sa santé est bonne ; qu'il occupe au camp un emploi stable et peu fatigant ; il y est devenu chef de la baraque 57.

Une lettre envoyée en juillet 1942 signale qu'il pourrait être nommé à un poste de secrétaire et donc, à ce poste, avoir de fortes chances de figurer sur la liste des rapatriables.

Fin de captivité

Le 12 avril 1943, le Commandant du Stalag X B signe le certificat de libération de Henri Baudoux. Il est effectivement libéré le lendemain 14 et embarque le 15 dans le train sanitaire N°16 qui le ramène en Belgique.

Le 18 avril il se trouve à Anvers et, après la signature du certificat de libération par le Commandant militaire local, il arrive dans l'après-midi à Carnières auprès des siens.





Journée retrouvaille 2015

Ami chasseurs
Journée des retrouvailles
le 12 septembre 2015

à CHARLEROI
Les Chasseurs Carolo
vous invitent pour un BBQ
des retrouvailles

à la Caserne Trésignies
à partir de 12 Hr

**Philippe (VDS), Damien (Bob), Jean-Pierre (JP),
Pascal (Pif) et l'Amicale des chasseurs
vous attendent nombreux**

Renseignement et réservation

Via Damien : duboisbauwens@gmail.com - Tel : 071/84.70.78
: damiendubois@mil.be - Tel : 02/701.47.37 (Tel boulot)

Via VDS : p.vanderstraeten@hotmail.com - Tel : 084/24.67.58

Payement de 10 € sur place pour BBQ





Agenda des activités 2015 de l'Harmonie

Lundi 16 février	<u>Roi Albert à Charleroi- départ CAR Ransart 16H45 vers Hôtel de Ville- fin vers 18H30. Car retour Ransart caserne côté tanks .</u>
Samedi 14 mars PAS DE CAR.	<u>Concert pour l'ANCAP IMPORTANT. Commémorations 14/18- Salle RUCHE VERRIERE, Place Edmond Gilles- Lodelinsart à 17H00 +ou-19H00 (avec entracte de 15').</u>
Vendredi 8 Mai	<u>ARMISTICE Départ car ransart 8H45 cimetière de la Docherie 9H00</u> <u>Ensuite Marchienne-au-Pont FIN vers 12H30'</u>
Vendredi 8 Mai	<u>ARMISTICE à Charleroi-Départ en car Ransart 16H45' vers Hôtel de Ville à 17H00, Car prévu pour le retour à Ransart vers 18H00</u>
Samedi 20 juin PAS DE CAR	<u>IPA à Charleroi départ hôtel de police 10H00 vers Hôtel de Ville de Charleroi avec arrêt monument des Martyrs fin vers 11H15'.</u> <u>RDV 9H40' caserne côté Tanks PAS DE CAR</u>
Lundi 3 Aout PAS DE CAR	<u>Hommage Chasseurs à Pied - RAS caserne 16H30 départ 16H4 (vers cour côté Tanks)</u> <u>Prestation de 17H00 à +ou- 18H00 PAS DE CAR</u>
Mardi 21 juillet	<u>TE DEUM à Charleroi CLIQUE UNIQUEMENT sur place 11h15 à la Basilique</u>
Jeudi 3 septembre	<u>LIBERATION Charleroi départ caserne 16H30 vers Hôtel de Ville fin vers 18H00</u>
Vendredi 4 septembre PAS DE CAR	<u>Diarbois CHARNIER DE LA SERNA à Jumet (Face à l'aéroport) Parking habituel 16H30'. Prestation de 16h45 à 17h45</u> <u>PAS DE CAR</u>
Vendredi 11 septembre	<u>Prestation Fêtes de Wallonie à Charleroi-10H00 à 12H00- départ Car Ransart 9H15'</u>
Dimanche 27 septembre	<u>Commémoration à Charleroi Nord. RDV 11H45' face à l'église St Eloi- Charleroi Nord Prestation de 11H45 à 12H30'</u> <u>CLIQUE UNIQUEMENT + une trompette (Laurent)</u>
Samedi 17 octobre PAS DE CAR.	<u>Concert IMPORTANT. Organisé par nos harmonies, Salle RUCHE VERRIERE, Place Edmond Gilles - Lodelinsart de 17H00 +ou-19H00 (avec entracte de 15').</u>





L'Histoire du Tablier de Grand-mère.

Je crois que les jeunes d'aujourd'hui ignorent ce qu'est un tablier...

Vous souvenez-vous du tablier de **votre grand-mère** ?

Les mères et grand-mères portaient un tablier par-dessus leurs vêtements pour les protéger car elles avaient peu de robes de rechange.

En fait, il était beaucoup plus facile de laver un tablier habituellement en coton qu'une robe, une blouse ou une jupe, faites d'autres tissus.

Le principal usage du tablier de grand-mère était donc de protéger la robe, mais en plus de cela, il servait de gant pour retirer un plat brûlant du fourneau, bien avant l'invention des mitaines à fourneau ; il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.

Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs à moitié éclos, que maman déposait dans un fourneau tiède afin de faciliter leur éclosion.

Quand il y avait de la visite, le tablier servait d'abri aux enfants timides... d'où l'expression :

«Se cacher dans les jupons de sa mère».

Par temps frais, maman le relevait pour s'y emmitoufler les bras et les épaules. Par temps chaud, alors qu'elle cuisinait devant le poêle à bois, elle y épongeait la sueur de son front

Ce bon vieux tablier faisait aussi office de soufflet, alors qu'elle l'agitait au-dessus du feu de bois pour le ranimer.

C'est lui qui servait à transbahuter pommes de terre et bois sec jusque dans la cuisine

Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux. En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Quand des visiteurs arrivaient à l'improviste, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

A l'heure du repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, c'était signe que le dîner était prêt, et les hommes aux champs savaient qu'ils devaient passer à table.

Grand-mère l'utilisait aussi pour sortir la tarte aux pommes du four et la poser sur le rebord de la fenêtre, afin qu'elle refroidisse ; de nos jours sa petite-fille l'y pose aussi, mais pour la décongeler...

Autres temps, autres mœurs!

Il faudra de bien longues années, avant que quelqu'un invente un vêtement, qui puisse rivaliser avec ce bon vieux tablier utile à tant de choses.





DANGER ?

On deviendrait bien fou aujourd'hui rien que de songer à la quantité de microbes qui pouvaient s'accumuler sur le tablier en une seule journée ! !

EN RÉALITÉ,

La seule chose que les enfants de l'époque aient attrapée au contact du tablier de maman ou de grand-maman, **c'est de l'amour !**

En souvenir de nos grands-mères, envoyez ce document à ceux qui savent, ainsi qu'à ceux qui pourront apprécier... l'histoire du "tablier de grand-mère"

A MÉDITER !

Malgré les millénaires passés, cela reste toujours d'actualité.
Ce qui prouve bien que l'être humain n'a toujours rien n'apprit.



Belgicisme une fois !

Bardaf, c'est l'embarquée.
Il fait caillant ce matin.
Oh non dit, il fait douf !
Allez, viens manneke !
Oufti, il est pelant celui-là.
Mets-moi juste une rawette.
Je vais finir par me mettre en rôte.
On va tout sketter.
Viens en stoemmeling ce soir ...
Bèèkes ; mais c'est dégoutant !
Ça peut mal de laisser ma voiture ici ?
J'ai guindaillé presque toute la nuit.
Tu as les yeux en quiquines de poupousse ...
Quelle sauce pour la mitraille ?
Un vrai dikkenek.
Donne une baise à mamy.
Y avait plus de pistolet à la boulangerie.
On fait ça à pouf ?

